

Logement social, attaque d'un commissariat à Paris, déchéance de nationalité : Christiane Taubira s'est exprimée sur iTélé



"Je pense que la déchéance n'est pas souhaitable pour les binationaux, tout le monde reconnaît que l'efficacité est absolument dérisoire, et cela touche à un pilier important" a déclaré la garde des Sceaux ce jeudi.

La ministre de la Justice était l'invitée d'iTélé ce jeudi soir, l'occasion pour elle d'évoquer plusieurs questions, dont les accusations de l'hebdomadaire Marianne à propos de son logement social, mais aussi l'attaque d'un commissariat par un individu seul ce matin à Paris. Selon la garde des Sceaux, l'assaillant n'aurait "aucun lien avec la radicalisation violente". Christiane Taubira estime au contraire qu'il pourrait s'agir de l'acte d'un déséquilibré. "Ce qui apparaît très clairement de ce qui est connu de cette personne, (c'est qu'elle) n'a aucun lien avec la radicalisation violente. L'enquête fera la clarté de tout ça. Nous savons que c'est une ambiance extrêmement lourde et que des personnes qui ont des fragilités psychologiques, je n'ai pas dit que c'est le cas de cette personne, mais les personnes qui ont des fragilités psychologiques peuvent agir de cette façon" a-t-elle expliqué.

[>>>> A lire aussi : Christiane Taubira bénéficierait d'un logement social, "archi-faux" dit son entourage](#)

Quant à la possibilité de déchoir de leur nationalité française les binationaux condamnés pour des actes de terrorisme, la ministre de la Justice a déclaré : "Je pense que la déchéance n'est pas souhaitable pour les binationaux, tout le monde reconnaît que l'efficacité est absolument dérisoire, et cela touche à un pilier important (...) On n'imagine pas qu'un grand pays comme la France se mette à fabriquer des apatrides, ce n'est pas concevable".

Christiane Taubira a enfin évoqué les révélations de l'hebdomadaire Marianne, selon lequel elle occuperait un logement social : "Marianne prétend que c'est un logement social, je veux bien qu'un logement à 2300 euros soit un logement social, une offre était sur un site internet et je ne m'en suis pas occupée moi-même car je m'occupe plutôt de mon travail, c'est du marché libre (...) j'ai ensuite découvert que le bailleur avait un avantage fiscal, il n'y a donc aucun avantage particulier, ma résidence principale est à Cayenne, il y a un logement à la chancellerie que j'ai choisi de ne pas occuper, j'avais un logement à Montrouge que j'ai décidé de quitter le 29 décembre après avoir découvert cet avantage fiscal accordé au bailleur", a-t-elle déclaré.